



## DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NORD BASSE-TERRE**  
DESHAIES/GOYAVE/LAMENTIN/PETIT-BOURG/POINTE-NOIRE/SAINTE ROSE

### **ARRETE N°2024/27 PORTANT DESIGNATION DE MONSIEUR PHILIPPE DEZAC EN QUALITE DE REPRESENTANT DU PRESIDENT A LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**

Le Président de la Communauté d'Agglomération du Nord Basse-Terre ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code des marchés publics ;

Vu la délibération n° 3 en date du 8 aout 2022 portant constitution de la Commission d'Appel d'Offres ;

Considérant l'indisponibilité du Président le 20 juin 2024,

### **ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Monsieur Philippe DEZAC, conseiller communautaire, est désigné en qualité de représentant du Président à la Commission d'Appel d'Offres prévue le jeudi 20 juin 2024 à 14H30.

**Article 2** : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Monsieur le Préfet de Région et notifié à l'intéressé.

Fait à Sainte-Rose, le 14 juin 2024



Notifié à l'intéressé le **19 JUN 2024**

Le président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif (6 Rue Victor Hugues 97100 Basse-Terre) dans un délai de deux mois à compter de sa présente notification

Communauté d'Agglomération du Nord Basse-Terre  
Zac de Noivier - 97115 Sainte-Rose  
Tél : 0590 01 00 81

Accusé de réception en préfecture  
971-249710062-20240619-ARR202427-AI  
Date de télétransmission : 19/06/2024  
Date de réception préfecture : 19/06/2024